

Marché de nettoyage des locaux à l'Université de La Réunion

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

2025SNETTLOC22

Date limite de remise des plis

14 / 08 / 2025 à 12 heures

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert

(Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Université de La Réunion

Service des marchés

Représentant : Pr Jean-François HOARAU Président de l'Université

Adresse : Université de La Réunion

15 Avenue René Cassin

Saint-Denis

97400 CS 92003

Téléphone : 02 62 93 80 80

Courriel : marches@univ-reunion.fr

Site internet : <https://www.univ-reunion.fr/>

La personne en charge du dossier est : Hélori LE GAC Responsable du service des marchés

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Marché de nettoyage des locaux à l'Université de La Réunion**

Code CPV	Libellé CPV
90911200-8	Services de nettoyage de bâtiments
90919200-4	Services de nettoyage de bureaux

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Marché de nettoyage des locaux à l'Université de La Réunion
 Acheteur	Université de La Réunion
 Type de contrat	Marché ordinaire de services
 Structure	10 lots
 Lieu d'exécution	L'ensemble des sites de l'Université de La Réunion
 Délai	12 mois renouvelable 3 fois
 Développement durable	Clause environnementale - Critère environnemental
 Pénalités de retard	$P = V \times R / 1000$
 Variation des prix	Fermes
 Nature des prix	Prix forfaitaires

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est décomposée en 10 lots :

Type	Objet, délai
Lot	Lot n°1 Bâtiment Faculté de Droit et d'économie
Lot	Lot n°2 Bâtiments Faculté des Sciences et Technologies

Type	Objet, délai
Lot	Lot n°3 Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Lot	Lot n°4 Bâtiment Service de Santé Etudiante
Lot	Lot n°5 Bâtiment EVE
Lot	Lot n°6 Bâtiment Gymnase Max Raffini
Lot	Lot n°7 Bâtiments Parc Technologique Universitaire
Lot	Lot n°8 Bâtiments Institut d'Administration des Entreprises
Lot	Lot n°9 Bâtiment P et Bibliothèque Universitaire - Campus du Tampon
Lot	Lot n°10 Bâtiments ESIROI/IUT/UFR SANTE/SEAS Ol. Campus de Terre-Sainte

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- BPU
- Cadre de réponse
- CCP
- Certificat de visite
- DPGF

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ Visite des lieux ou consultation sur place de documents :

La visite est obligatoire.

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- Lot n°1 : Bâtiment Faculté de Droit et d'économie

Le 07/07/25 à 11h00 : Dominique BONNE : 0692 12 87 47

- Lot n°2 : Bâtiments Faculté des Sciences et Technologies

Le 08/07/25 à 9h00 : David GUICHARD : 0693 39 87 51

- Lot n°3 : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Le 08/07/25 à 11h00 : Jean-Paul ALBAC : 0692 41 28 11

- Lot n°4 : Bâtiment Service de Santé Etudiante

Le 07/07/25 à 9h00 : Marcel MARIAMA : 0692 29 47 19

- Lot n°5 : Bâtiment EVE

Le 07/07/25 à 9h00 : Marcel MARIAMA : 0692 29 47 19

- Lot n°6 : Bâtiment Gymnase Max Raffini
Le 07/07/25 à 9h00 : Marcel MARIAMA : 0692 29 47 19

- Lot n°7 : Bâtiments Parc Technologique Universitaire
Le 09/07/25 à 9h00 : Jean-Louis CLAIN : 0692 68 82 47

- Lot n°8 : Bâtiments Institut d'Administration des Entreprises
Le 09/07/25 à 11h00 : Michel NATAN : 0692 66 40 50

- Lot n°9 : Bâtiment P et Bibliothèque Universitaire - Campus du Tampon
Le 11/07/25 à 9h00 : Roméo Sautron : 0693 55 83 90

- Lot n°10 : Bâtiments ESIROI/IUT/UFR SANTÉ/SEAS OI. Campus de Terre-Sainte
Le 10/07/25 à 9h00 : Jean-Fabien GRONDIN : 0692 70 12 67

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)</i>
Formulaire DUME	<i>Document unique de marché européen au format .xml remis de manière dématérialisée lors du dépôt de pli sur le profil acheteur</i>
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)</i>
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Moyens humains	<i>Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années</i>
Moyens techniques	<i>Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature</i>
Titres d'études et professionnels	<i>Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Université de La Réunion, Service des Marchés, 15 Avenue René Cassin, bâtiment de l'administration centrale, bureau B202 97400, Saint-Denis, CS 92003

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix HT (50 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT
- Prix forfaitaire (90 pts)	Prise en compte du montant total forfaitaire du lot pour l'évaluation
- Prix des prestations exceptionnelles à bon de commande (BPU) (10 pts)	Prise en compte du montant total du prix des prestations exceptionnelles à bon de commande (BPU)
2. Valeur technique (45 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique / cadre de réponse
- Organisation proposée par le soumissionnaire (40 pts)	1. Pour la bonne exécution des prestations (effectif dédié aux prestations, volumes d'heures) = 20 points 2. Réactivité (disponibilité, rapidité d'intervention) en cas de dysfonctionnements, demandes urgentes, etc... = 5 points 3. Gestion des demandes exceptionnelles = 5 points 4. Gestion des remplacements = 10 points
- Moyens humains (composition, qualification, expérience) (20 pts)	1. Personnels affectés à la réalisation et au suivi des prestations (qualification et expérience des agents) = 20 points
- Démarche qualité (40 pts)	1. Démarches visant à assurer le suivi et la performance des prestations, système et modalité de contrôle de la qualité des prestations réalisées = 20 points 2. Description des matériels utilisés dans le cadre de ce marché pour les prestations prévues au CCTP en précisant les quantités, l'année de mise en service, les photos et fiches techniques, noté sur 20 points maximum
3. Performances en matière de protection de	Les performances en matière de protection de l'environnement sont

Critère et pondération		Descriptif
l'environnement (5 %)		appréciées au regard du contenu du mémoire technique / cadre de réponse
- Qualité environnementale des produit (60 pts)		Qualité environnementale des produits de nettoyage utilisés par le soumissionnaire
- Initiatives du candidat (40 pts)		Initiatives proposées pour réduire les déchets, les consommations d'énergie

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.

Les critères sont notés : **Sur 100**, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération. La note totale est notée : **Sur 100**.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Attestation de salariés étrangers	Liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du Code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : 1° Sa date d'embauche ; 2° Sa nationalité ; 3° Le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard le 11/07/2025 leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

L'université sera fermée du 19/07/2025 au 17/08/2025 et nous pourrons donc pas apporter de réponses si des questions sont posées durant cette période. Les candidats sont donc invités à poser leur question au plus tard le 17/07/2025.

■ **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de La Réunion
27 rue Félix Guyon
CS 61107
Saint-Denis
97404 Saint-Denis Cedex
Téléphone : 02 62 92 43 60
Courriel : greffe.ta-reunion@juradm.fr
Télécopie : 02 62 92 43 62
Site internet : la-reunion.tribunal-administratif.fr

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

- [Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
- [Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
- [Médiateur des entreprises](#)
- [CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)